

A 23
157

CORPS D'EXTRAITS
DE
ROMANS
DE CHEVALERIE.
TOME I.

123
CORPS D'EXTRAITS

DE

ROMANS

DE CHEVALERIE;

Par M. le Comte DE TRESSAN,
de l'Académie Française.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez PISSOT, père & fils, Libraires, quai
des Augustins.

M. DCC. LXXXII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVERTISSEMENT.

ON trouvera beaucoup de changemens dans ce Recueil d'Extraits , si l'on prend la peine de les comparer à ceux qui sont imprimés dans la Bibliothèque des Romans. Les Rédacteurs de cette collection ont souvent retranché des passages que je crois pouvoir conserver. Plus souvent encore leur amitié pour moi leur a fait joindre à ces Extraits des vers & des traits agréables , dont je ne dois point parer un ouvrage que j'avoue ; & quoique les Extraits que je fais imprimer sous mes yeux doivent perdre beaucoup par ces retranchemens , je dois en faire le sacrifice ; je dois , en les lais-

vj AVERTISSEMENT.

*fant paroître sous ceux du Public ,
les donner tels que je les ai faits ,
tels qu'ils sont dans mes manuscrits
que j'ai redemandés. On doit donc
s'attendre à perdre beaucoup dans
tous les Extraits compris dans ce
Recueil , & sur-tout dans ceux qui
précèdent le mois de janvier 1779 :
mais j'espère que le public me saura
gré de la candeur avec laquelle je
fais cet aveu ; & j'aime mieux pa-
roître plus foible & moins correct à
ceux qui liront mes Extraits , que
de mériter le reproche de les avoir
embellis par le travail d'une autre
main que la mienne.*





DISCOURS PRÉLIMINAIRE

S U R

LES ROMANS FRANÇOIS.

Nous devons au favant Huet, évêque d'Avranches, des recherches profondes sur l'origine des Romans : personne en effet (s'il l'eût voulu) n'eût été plus capable que ce prélat, de nous donner des notions lumineuses & précises sur cette origine. L'Auteur du beau Traité sur la foiblesse de l'entendement humain, pouvoit facilement porter le flambeau de la philosophie dans cette recherche ; mais, entraîné par l'esprit qui régnoit alors, il prodigua les richesses de l'érudition dans un travail qu'un seul trait de lumière pouvoit éclairer.

Il ne paroît pas possible même que ce trait lui soit échappé, puisqu'il est l'ame du second Traité que je viens de citer : mais l'esprit des Scaliger & des Casaubon régnoit alors ; le savant prélat se crut obligé de suivre leur marche tortueuse & pesante, en défrichant une route qu'un génie tel que le sien eût parcourue avec moins d'effort & plus de rapidité.

L'origine des Romans doit être presque de la même antiquité que le monde : elle est l'effet d'un foible inné dans l'esprit humain, & du penchant le plus doux que nous ayons reçu de la nature.

L'amour du merveilleux devint le tyran de l'esprit de l'homme, le même jour que l'enfant qu'on peint avec des ailes fut celui de son cœur. L'amour du merveilleux exalta son imagination, l'autre alluma ses desirs. Mille êtres fantaf-

tiques naquirent du premier,, beaucoup de vertus & de vices naquirent du second. Imaginer , aimer , furent de tous les temps les deux grands ressorts de l'existence morale de l'homme ; c'est de la combinaison des mouvemens de ces deux grands ressorts , que naquirent presque toutes les idées , tous les sentimens qui nous affectent , & qui n'en font que des modifications.

Tout dans la nature annonçoit le grand Oromase à l'intelligence de l'homme moral ; mais l'amour du merveilleux corrompit bientôt la pureté du culte qu'il lui devoit , & l'égara dans l'idée qu'il osa s'en former , comme dans les attributs qu'il eut la témérité de croire devoir être de son essence.

Les passions , qui rendirent l'homme physique malheureux , influèrent sur sa moralité , lui

x. DISCOURS

furent imaginer un Arimane , & l'avilirent jusqu'à lui faire croire qu'il étoit également soumis au pouvoir de ce spectre qu'il s'étoit formé. De-là, les Peris & les Gignes, les bonnes ou les mauvaises Fées, les sages bienfaisans & les noirs enchanteurs : l'homme sans énergie, chercha, trouva des excuses à sa foiblesse dans un pouvoir surnaturel, par lequel il se croyoit entraîné ; & mille prestiges absurdes obscurcirent la lumière de la première société dans les subdivisions qui s'en formèrent.

Les Scythes, les Huns, les Pic-tes & jusqu'aux farouches Orca-diens, les Indiens, tous les Asiatiques en général firent des Hymnes & des Romans ; les Phéniciens & les habitans des bords du Nil en firent à leur tour. C'est du débris de ces premières fables que

PRÉLIMINAIRE. xj

les Grecs composèrent leur Mythologie , leur Olympe & leur Achéron. Ils en firent de nouvelles fables , qui se ressentirent de leurs mœurs plus douces & plus éclairées : leurs fables Milésiennes présentèrent des allégories aussi sublimes qu'agréables ; elles plurent aux sages qui s'en amusèrent ; elles firent une plus forte impression sur le peuple qui les adora. Les Romains , instruits par les Grecs , adoptèrent la plus grande partie de ces fables utiles à leurs premiers législateurs ; & c'est du débris général de tout ce qui les avoient précédé , que les peuples de l'intérieur de l'Europe apprirent à chanter & célébrer les prestiges , l'amour & la terreur.

Les Maures devenus puissans en Europe , avoient été instruits par les Asiatiques , les Provençaux par les Grecs ; les anciens Bretons le

xij DISCOURS

furent plus anciennement encore par les poésies Danoïses, & par celles des Scaldes & d'Offian.

La langue celtique & la langue latine étoient les plus familières en Europe dans les huit premiers siècles; elles se confondirent bientôt ensemble. Le peuple commence, pour sa commodité, la première fabrique d'un jargon; bientôt les gens éclairés se trouvent forcés d'en apprendre l'usage; ils finissent par l'adopter & le polir.

Les Italiens & les Provençaux furent les premiers à se former un jargon composé de ces deux langues-mères. Le latin domina dans celui des Italiens; la langue celtique domina de même dans le jargon provençal: mais cette langue étoit déjà très-enrichie & très-adoucie par la langue grecque, devenue familière en Pro-

PRÉLIMINAIRE. xiiij

vence, & par son commerce avec la Grèce, & par la colonie Phocéenne fondatrice de Marseille. (1)

Les Espagnols voisins de l'Italie & de la Provence, adoptèrent ces nouveaux jargons, & s'en formèrent un, composé de tous les deux, dans lequel ils mêlèrent plusieurs mots de la langue celtique qu'ils tenoient des Goths, & plusieurs articles & noms propres qu'ils tenoient des Arabes.

Nous autres Francs, ou Gaulois, nous donnons par excellence le nom de Troubadours ou Trou-

(1) Feu mon père, homme très-savant, a vérifié que les vignérons des environs de Marseille chantent encore, en travaillant, quelques fragmens des odes de Pindare sur les vendanges; il les reconnut après avoir mis par écrit les mots de tout ce qu'il entendit chanter à vingt vignérons différens: aucun d'eux n'entendoit ce qu'il chantoit; & ces fragmens, dont les mots corrompus ne pouvoient être reconnus qu'avec peine, s'étoient conservés de génération en génération par une tradition orale.

vères aux anciens auteurs Provençaux. Nous le devons en effet, puisque c'est d'eux que nous tenons la langue romance & le fondement de la littérature françoise. Mais les Espagnols & les Italiens ont le même droit que les Provençaux au nom de Trouvères, puisqu'ils ont trouvé les moyens de se former un nouveau langage, dans lequel ils ont écrit des chroniques & des contes versifiés & rimés.

C'est du résultat de ces trois différens jargons que les François ont formé celui qui, dans son origine, porta le nom de Roman; & tous les quatre ensemble font un composé des quatre langues mères, celtique, scythe, grecque & latine, & même de quelques mots étrusques.

Cette nouvelle langue romance resta pendant plusieurs siècles si pauvre, si dure à l'oreille, qu'au-

PRÉLIMINAIRE. xv

cun poète , aucun chroniqueur , aucun conteur François n'osa s'en servir avant le règne de Philippe-Auguste. Tous les anciens Romains de la Table - Ronde , tirés par les Bretons des anciennes & fabuleuses chroniques de Melchin & de Telezin , furent écrits en latin par Rusticien de Puise. Le malheureux Abailard , Heloïse plus malheureuse peut-être encore que lui , n'osèrent se servir , sous Louis le Gros & Louis le Jeune , d'un idiome encore trop barbare & trop peu sonore (1) : ce ne fut que sous Philippe - Auguste que l'on commença d'écrire les chroniques & quelques ouvrages d'agrément en langue Romance ; c'est à ce temps que nous devons la pre-

(1) L'éloquent saint Bernard , dans ses derniers sermons , ne s'en servit même que pour se faire entendre de la multiplicité des gens du peuple qui se soumirent à sa règle.

mière traduction de Lancelot du Lac, de Tristan de Léonois, de Perceval le Galois, & de plusieurs autres Romans faits à l'imitation des chroniques Bretonnes de la conquête du saint Gréal.

J'ose donc affurer que notre Littérature Françoisé ne peut remonter plus haut que le douzième siècle; & jusqu'à la fin nous n'avons aucun ouvrage digne de quelque estime, écrit dans l'idiome que nous parlons aujourd'hui. Les Provençaux ne peuvent être comptés au nombre des Auteurs François : non-seulement leur idiome n'étoit pas le même; mais alors la Provence étoit un état séparé, qui ne faisoit pas corps avec la France; & les anciens Troubadours Provençaux ont été pour nous, ce que les Grecs & les Latins avoient été pour eux.

Les Romans François, dont le

PRÉLIMINAIRE. xvij

nom est tiré du premier jargon dans lequel ils furent écrits, ne peuvent donc remonter plus haut que le douzième siècle, & l'on voit même que plusieurs des premiers ouvrages écrits en langue romance, ne furent que des traductions : mais bientôt le génie national se développa ; nos voisins perdirent l'avantage qu'ils avoient sur nous ; & deux siècles n'étoient pas encore écoulés lorsque ces mêmes voisins, que nous avions imités, nous imitèrent à leur tour.

Je crois donc qu'on peut distinguer trois époques marquées pour les anciens Romans françois ; l'une depuis le règne de Louis le Gros, jusqu'à saint Louis & Philippe le Bel ; la seconde ne contient que la fin du règne de Charles V, & le règne malheureux de Charles VI ; la troisième, depuis le